LE « DAILY CHRISTIAN ADVOCATE »



La Conférence générale de l'Église méthodiste unie

Charlotte, North Carolina Wednesday, April 24 2024 Vol. 5, No. 2

Contents

Horaire de la Conférence Générale	1980
Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs	1985
Rapport du Comité de Référence	1986
GCSRW Rapport de Suivi	1987
RAPPORT DE SUIVI DU GCORR No. 2	1988
Errata April 24	1990
Calendar	1991

Horaire de la Conférence Générale

Enregistrement

lundi, 22 avril 7:00 A.M.–6:30 P.M. Enregistrement (toutes catégories),

mardi, 23 avril 7:00 A.M.-6:30 P.M Enregistrement (toutes catégories)

Ordre du Jour et Programme

Ci-dessous est le programme global de la Conférence Générale reportée de 2020 à Charlotte, Caroline du Nord. Suite à la présentation et adoption du rapport du Comité sur la Conférence Générale pendant la séance d'ouverture de la Conférence Générale, le Comité sur l'Ordre du Jour et le Calendrier devra immédiatement être responsable de la gérance de la conduite des affaires de la Conférence. Tous les horaires détaillés font office d "Ordres du Jour." Les annonces seront faites avant la fin de chaque séance plénière, comme requis.

Vendredi, 19 avril

13h 00 – Orientation des Interprètes
– Orientation des Pages and des Maréchaux
17 h 00 – Orientation des Délégués des

Conférences Centrales

Samedi, 20 avril

8h00 – Orientation des Délégués des Conférences Centrales

10h00 - Comité de vérification

Dimanche, 21 avril

8 h 00 – 14 h 00– Orientation des Délégués de la Conférence Centrale

13 h 00 18h 30- Enregistrement (toutes catégories)

15 h 00 - Comité Permanent des Affaires des Conférences Centrales

- Comité en charge de la Corrélation et Révision Editoriale
- Orientation des Greffiers du Comité
 Législatif

18 h 00 – Orientation des Interprètes

Lundi, 22 avril

7 h 00– 18:30 - Enregistrement (toutes catégories) 9 h 00– Comité de Référence–Comité Permanant des Affaires des Conférences Centrales 10:00 – Comité en charge de l'ordre du jour et du calendrier

13 h 00 – Comité en charge des courtoisies and privilèges

- Comité des Présidents de séance
- Comité en charge de la revue

18 h 00 – Orientation des chefs des Délégations – Orientation des Pages et des Maréchaux

Mardi, 23 Avril

7 h 00 - 13 h 00 - Enregistrement (toutes catégories)

7 **h** 30 – 9 **h** 00 – Petit déjeuner

9 h 30 – 12 h 00 – Orientation des Délégués

12 h 00 – 13 h 30 – Déjeuner

13 h 00 – 15h 30 – Début du culte

3:30 - 3:50 P.M. - Pause

3:50 – 6:30 P.M. – Séance Plénière

- Rappel de l'ordre
- Appel et placement de la Barre de la Conférence
- Procédures en cas d'urgence
- Salutations de Charlotte
- Le rôle de contrôle (5 minutes)
- Le pouvoir de la communication (5 minutes)
- Introduction au système de reconnaissance des intervenants
- Vérification du système de scrutin

- Commission du rapport de la Conférence Générale et Plan d'Organisation et des Règles de procédure de la Conférence Générale
- Elections
 - Coordonnateur du programme
 - Comités administratifs de la Conférence Générale
- Rapport du Comité en charge de l'ordre du jour et du calendrier

16 h 00– 6 h 30 – Enregistrement (toutes catégories)

17 h 00 – Délai quotidien pour l'impression du *DCA*

6:30 P.M. – Ajournement **6:30 – 8:00 P.M.** – Diner

Mercredi, 24 avril

6 h 30 – 8 h 00 A.M. – Petit Déjeuner

7:00 A.M. – Comité en charge de l'ordre du jour et du calendrier

- Comité de Référence

7:30 A.M. – **6:30** Enregistrement (toutes catégories)

8 h 00 – 8 h 30 – Culte

- **8 h 30 10 h 35** Séance Plénière
 - Adresse Episcopale (45 minutes)
 - Rapport de Contrôle (3 minutes)
 - Rapport sur la révision des principes sociaux (12 minutes)

10 h 40 – 11 h 00 – Pause 11 h 00 – 12 h 30 – Séance Plénière

- Discours des Jeunes (30 minutes)
 - Rapport sur le Livre Général de Discipline (30 minutes)
 - Etat des Finances de l'Eglise (15 minutes)
- Le Chemin vers notre prochaine Expression (15 minutes)

12h30 – 14 h 00 – Déjeuner **14 h 00 – 16 h 30** – Organisation

14 h 00 – 16 h 30 – Organisation des comités législatifs

16 h 30 – Diner et formation leadership obligatoire

pour les présidents, les vice-présidents,

les députés, les secrétaires, les secrétaires adjoints, les gréffiers, et les présidents des souscomités des comités législatifs

16 h 30 – Pause pour tous les autres

17 h 00 – Délai quotidien pour l'impression du *DCA*

18 h 30 - 20 h 00 - Diner

Jeudi, 25 avril (Jeudi en noir)

6 h 30 – 8 h 00 – Petit Déjeuner

 Comité sur l'ordre du jour et le calendrier

Comité de Référence

7h 30–18 h 30– Enregistrement (toutes catégories)

8 h 00 – 8 h 45. – Culte 8 h 45 – 10 h 30 – Plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Allocution des laïcs (30 minutes)
- Rapport du comité de l'étude juridictionnelle (15 minutes)
- Nominations
- Rapports des comités administratifs
- · Articles du calendrier

10h30 – 10h50– Pause

10h50-12h30 - Comités législatifs

12h30 – 1h30 – déjeuner

1h30 – 16h00 – Comités législatifs

16h00 - 16h20 - Pause

16h20 – 18h20 – Comites législatifs

17h00 – Délai quotidien pour impression du DCA

18h20 – 18h30 – culte du soir (comités législatifs)

18h30 – Ajournement

18h30 - 20h00 - Diner

Vendredi, 26 avril

6h30 – 8h00 – Petit déjeuner

7h00 – Comité sur l'ordre du jour et le calendrier

- Comité de Référence

7h30 – 6h30 – Enregistrement (toutes catégories)

8h00 - 8h45 - Culte

8h45 - 10h20 - Séance Plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de Contrôle (3 minutes)
- Election du Comité inter juridictionnel sur l'épiscopat
- Rapport sur la Table Connectionnelle (20 minutes)
- Rapports des Comités Administratifs
- · Articles du calendrier

10h20 - 10h40 - Pause

10h40 – 12h30 – Comités législatifs

12h30 – 13h30 – Déjeuner

13h30 - 16h00 - Comités législatifs

16h00 - 16h20 - Pause

16h20 – 18h20 – Comités législatifs

17h00 – Délai quotidien pour impression du DCA

18h20 – 18h30 – Culte du soir (Comités législatifs)

18h30 - Ajournement

18 h30 - 20h - Diner

Samedi, 27 avril

6h30 – **8h00**– Petit déjeuner

7h00- Comité sur l'ordre du jour et du calendrier

- Comité de Référence

7h30 – **18h30** – Enregistrement toutes catégories)

8h00 - 8h45 - Culte

8h45 – 10h50 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Wespath Aperçu du nouveau plan de retraite (45 minutes)
- Rapports des comités administratifs
- Calendriers de consentement
- · Articles du calendrier

10h50 - 11h10 - Pause

11h10 – 12h30 – Comités législatifs

12h30 – 13h30 – déjeuner

13h30 – 16h00 – Comités législatifs

16h00 - 16h20 - Pause

16h20 – 18h00 – Comités législatifs

17h00 – Délai quotidien pour impression du *DCA*

18h00 - 19h30 - Diner

19h30 – 21h20 – Comités législatifs

21h20 – 21h30 – Culte du soir (Comités législatifs)

21h30 – Ajournement

Dimanche, le 28 avril

Sabbat

Lundi, avril 29

6h30 – 8h00- Petit déjeuner

6h30 – Comité sur l'ordre du jour et du calendrier

7h30 – **18h30** - Enregistrement (toutes catégories)

8h00 - 9h20 - Culte

 Consécration des Diaconesses et Missionnaires locaux pour service à vie

9h20 – 10h00 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Rapports des comités Administratifs
- Calendrier de consentement

10h00 - 10h20 - Pause

10h20 – 12h00 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Femmes Unies dans la Foi
- Démonstration du scrutin
- Elections
 - Les fiduciaires de l'Eglise de John Street
 - Secrétaire- désigné de la Conférence Générale
 - Commission de la Conférence Générale
 - Agences générales
 - Conseil judiciaire
 - Sénat de l'université
 - Comité permanent sur les affaires des Conférences Centrales

12h00 – 1h30 – déjeuner

13h30 – 15h40 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport sur Africa University (20 minutes)
- Rapport sur l'éducation supérieur et le ministère (20 minutes)
- Articles du calendrier et les affaires de la conférence

15h40 - 16h00 - Pause

16h00 – 18h10 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport sur l'Initiative pour la santé abondante (10 minutes)
- Les Hommes méthodistes unis (10 minutes)
- Articles du calendrier et affaires de conférence

17h00 – Délai quotidien pour impression du *DCA*

18h10 - 18h30 - Culte du soir

18h30 P.M. – Ajournement

18h30 - 20h00 - Diner

18h30 – 18h45 – Culte de lamentation, confession et espoir

19h00 – 19h15 – Culte de lamentation, confession et espoir

Mardi, 30 avril

6h30 – 8h00 – Petit Déjeuner

6h30 – Comité sur l'ordre du jour et le calendrier

7h30 – **18h30** – Enregistrement (toutes catégories)

8h00 - 9h30 - Culte

• Introductions œcuméniques (30 minutes)

9h30 – 10h00 – Séance Plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Rapports des comités administratifs
- Calendrier de consentement

10h00 – 10h20 – Pause

10h20 – 12h00 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles de calendrier et affaires des conférences

12h00 – 1h30 – Déjeuner

1h30 – 3h40 –Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Reconnaissance des évêques qui prennent la retraite et Présentation des nouveaux responsables épiscopaux (10 minutes)
- Articles du calendrier et affaires de la conférence

15h40 - 16h00 - Pause

16h00 – 18h10 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- 80ieme Anniversaire de l'UMCOR et les ministères des immigrés (10 minutes)
- Articles de calendrier et affaires des conférences

17h00 – Délai quotidien pour impression du DCA

18h10 - 18h30 - Culte du soir

18h30 – Ajournement

18h30 - 20h00 - Diner

Mercredi, 1 mai

6h30 – 8h00– petit déjeuner

6h30 – Comité sur l'ordre du jour et le calendrier

7h30 – 18h30 – Enregistrement (toutes catégories)

8h00 – 9h00 – Culte

9h00 – 10h00 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Jour de la famille méthodiste (30 minutes)
- Rapport des comités administratifs
- Calendrier de consentement

10h00 – 10h20 – Pause

10h20 – 12h00 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles du calendrier et affaires de la conférence

12h00 – 1h30 – déjeuner **13h30 – 15h40** – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- 100ieme Anniversaire du bâtiment Méthodiste Uni (5 minutes)
- Articles du calendrier et affaires des conférences

15h40 – 16h00 – pause 16h00 – 18h10 – séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles du calendrier et affaires de la conférence

17h00 – Délai quotidien pour impression du *DCA* 18h10 – 18h30 – Culte du soir

18h30 – Ajournement 18h30 – 20h00. – Diner

Jeudi, 2 Mai

6h30 – 8h00 – Petit déjeuner 6h30 – Comité sur l'ordre du jour et le calendrier 7h30 – 18h30 – Enregistrement (toutes catégories) 8h00 – 9h00 – Culte

• Entrée en service des missionnaires

9h00 – 10h00 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Rapport du comité administratif
- Mission Bicentenaires (15 minutes)
- Calendrier de consentement
- Articles du calendrier et affaires des conférences

10h00 - 10h20 - Pause

10h20 – 12h00 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles du calendrier et affaires des conférences

12h00 - 13h30 - Déjeuner

 Organisation du Comité sur affaires de la Conférence Centrale

13h30 – 15h40. – Séance Plénière

- Prière d'ouverture
- Reconnaissance des nouveaux membres du Conseil Judiciaire et de ceux qui terminent leur service
- Articles du calendrier et affaires de la conférence

15h40 - 16h00 - Pause

16h:00 – 18h:10 – Séance plénière

• Prière d'ouverture

17h00 – délai quotidien pour l'impression du *DCA*

18h10 - 18h30 - Culte du soir

18h30 – Ajournement

18h30 - 20h00 - Diner

Vendredi, 3 Mai

6h30 – 8h00 – Petit déjeuner

6h30 – Comité sur l'ordre du jour et du calendrier

7h30 – 18h30 – Enregistrement (toutes

catégories)

8h00 - 9h00 - Culte

9h00 – 10h00 – Séance plénière

Prière d'ouverture

- Rapport de contrôle (3 minutes)
- Rapports du comité administratif
- Rapport du GCFA
- Articles du calendrier et affaires de la Conférence
- Annonces

10h00 – 10h20 – Pause **10h20 – 12h00** – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles du calendrier et affaires de la Conférence

12h00 – 13h30 – Déjeuner

 Organisation de la Commission sur la Conférence Générale

13h30 – 15h40 – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Reconnaissance du personnel de la Conférence Générale et du comité local

d'accueil (25 minutes)

 Articles du calendrier et affaires de la Conférence

15h40 – 16h00 – Pause **16h00 – 18h00** – Séance plénière

- Prière d'ouverture
- Articles du calendrier et affaires de la Conférence

18h00 18h30 – Culte de Clôture **18h30** – Ajournement final **18h30** – **8:00** – Diner

Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

La Commission d'accréditation a rencontré le secrétaire de la Conférence Générale le 22 avril 2024 et a examiné divers domaines sur lesquels lui et son équipe ont travaillé au cours des dernières années, y compris l'année dernière, concernant l'accréditation des délégués et des réserves de la Conférence générale.

Nous avons discuté de plusieurs sujets, notamment du fait que des lettres d'invitation fausses et trompeuses à assister à la Conférence générale en tant que délégués avaient été envoyées par une ou plusieurs personnes non autorisées en dehors du Bureau de la Conférence générale de l'Église Méthodiste Unie. Nous avons également discuté des sujets de préoccupation avec les délégués accrédités touchés par la mise en œuvre du paragraphe 2553.

Nous sommes convaincus que le secrétaire et son

équipe ont déployé des efforts diligents pour répondre à de nombreuses questions d'éligibilité aux accréditations. Nous soutenons ces processus.

Nous reconnaissons également que le processus se poursuivra au cours des prochains jours à mesure que l'accréditation se poursuivra. Nous reviendrons avec un rapport final lors de cette conférence.

Signé,

Diane Brown (Conférence de Michigan)

Présidente de la commission des pouvoirs

Rapport du Comité de Référence

Le Comité de Référence a été convoqué par le révérend Gary Graves le lundi 22 avril 2024. Après l'appel nominal des membres, le révérend Graves a présidé l'élection des membres du bureau. La direction suivante a été élue par le Comité : Révérende Alyce Weaver Dunn, Présidente ; Tolbert Nyenswah, Vice-président ; Rév. Dawn Maurer-Skerrit, Secrétaire. Révérende Abigail Parker Herrera, Secrétaire de la Conférence Générale en charge des Pétitions, a fourni des informations et des conseils à la commission tout au long de la journée.

Les points suivants ont été discutés et approuvés par la commission :

- La demande de la Commission Permanente des Affaires des Conférences Centrales a été approuvée pour déplacer les pétitions #21021, #21031, #21034, # 21038, # 21039, # 21040, # 21042, # 21046, # 20091, # 20093 et # 20094 des autres commissions législatives à la Commission Permanente des Affaires des Conférences Centrales.
- Affirmation de la décision du Secrétaire en charge des Pétitions de considérer 261 textes législatifs comme non valables selon les règles de la Conférence
- Approbation d'une motion selon laquelle tous les projets de loi soumis par des personnes qui se sont retirées ou désaffiliées de l'Église Méthodiste Unie à compter du 22 avril 2024 sont disqualifiés, à l'exception des pétitions soumises au nom d'une agence ou d'un conseil de l'Église méthodiste unie courant, d'une conférence annuelle ou d'une église.
- La Conférence annuelle de l'Alaska a fait appel d'une décision selon laquelle une pétition soumise avait été jugée invalide par le Secrétaire en charge des Pétitions. La commission a confirmé la décision du

- Secrétaire en charge des Pétitions.
- La commission a approuvé l'inclusion de 13 textes législatifs soumis tardivement par divers auteurs. Ces propositions ont été approuvées et le Secrétaire en charge des Pétitions leur attribuera un numéro de pétition et une section législative.
- Approbation de la demande de retrait de 19 pétitions émanant de divers auteurs ; il s'agit des pétitions suivantes : #21100, #20701, #20227, #20220, #20219, #20228, #20222, #20221, #20223, #20266, #20214, #20645, #20651, #21100, #20120, #20143, #20630, #20610, #20631.
- Examen de plusieurs demandes de déplacement de textes législatifs d'une section législative à une autre ; #20495, #20496, #20502, #20501, #20499, #20494, #, 20497, #20498, #20503, #20500, #20492, #20493, #20926, #20337, #20674, #20297, #20666, #20300, #20301, #20310, #20312, #20313, #20486, #20487, #20490, #20491, #20489, #20488, #20287, #20970, #20971, #20972, #20925, #20927, #20800, #20801, #20804, #20805, #20763, #20803, #20831, #20854, #20855, #20864, #20866, #20871.
- Le Secrétaire en charge des Pétitions a confirmé les membres de la commission dans leurs fonctions de Coordinateurs des pétitions pour chacune des sections législatives.

Le Comité de Référence se réunira à nouveau le mercredi 24 avril 2024 à 7 heures.

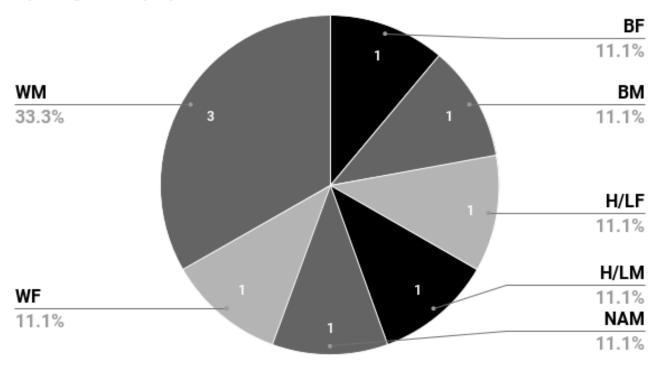
Soumis par la Révérende Alyce Weaver Dunn, Présidente de le Comité de Référence

GCSRW Rapport de Suivi

Le culte d'ouverture nous a mis au défi de nous concentrer sur l'avenir auquel nous sommes appelés. Cela s'est fortement reflété dans le sermon de Mgr Bickerton et à travers les nombreux visages et voix des responsables du culte. Le service d'adoration nous sert de modèle à mesure que nous avançons en observant qui

participe et qui ne participe pas. Ce tableau illustre la diversité de ceux qui ont pris la parole pendant le culte. Au-delà de ces dirigeants, trois groupes musicaux ont apporté une grande diversité musicale ainsi que la diversité raciale et de genre des dirigeants du culte.

Opening Worship Speakers



Clé: BF = Femme noire; BM = mâle noir; H/LF = Femme hispanique/latina; H/LM = Homme hispanique/latino;

NAM = Homme amérindien ; WF = Femme Blanche ; WM = Homme Blanc

Turning to tomorrow, we will want those elected

to legislative committee leadership to be reflective of who we are as a total body. GCSRW (General Commission on the Status and Role of Women) will be reporting each day on how we relate to each other during the General Conference. We look forward to working with this community to reflect God's beloved community at General Conference.

RAPPORT DE SUIVI DU GCORR No. 2

Nous nous réunissons en ce lieu après cinq années d'absence. Au cours de ces années, nous avons subi l'impact de décisions prises en 2019 qui ont profondément blessé certains, exalté d'autres, et conduit au départ de nombreux membres de notre dénomination. Nous avons vécu dans le déchirement, la douleur, la peur, la séparation, l'incertitude, les questions d'appartenance et le désir d'appartenir, d'être vus et d'être entendus. Aujourd'hui, nous nous réunissons à nouveau : osant espérer, osant partager nos dons, osant nous faire confiance et travailler ensemble en tant que les enfants de Dieu pour ouvrir nos cœurs, nos

esprits et nos âmes a la manifestation du Saint Esprit parmi nous.

Hier après-midi, nous avons entendus de la part de Secrétaires General Giovanni Arroy (GCORR) et Dawn Wiggins Hare (GCSRW) que le groupe de travail interagences sur l'éthique sexuelle, composé de membres des Agence Générales et de Conférences Annuelles, a créé un Code de Conduite contenant *les principes directeurs* suivants à utiliser dans des séances tenant de conférences :



Code de conduite Méthodiste Unie (resourceumc.org)

Pendant que nous participons aux sessions plénières et préparons à passer aux réunions dans des commissions législatives, la Secrétaire Générale Wiggins Hare nous a invités à faire attention au ton, au contenu et à l'intention du langage que nous utilisons. Elle nous a invités à être conscients de la dynamique de pouvoir qui en découle, et notamment de la cohérence dans l'utilisation des titres afin de ne pas élever un groupe par rapport à un autre. Elle a également rappelé que les propos violents, les menaces, les gestes, les harcèlements et les propos à connotation sexuelle ne sont jamais acceptables et

ne seront pas tolérés.

Le Secrétaire Général Arroyo quant à lui nous a rappelé qu'en tant que groupe diversifié d'individus du monde entier, nous sommes appelés à respecter l'espace personnel de chacun (comme nous l'avons fait avec la "distanciation sociale" pendant la pandémie de COVID-19) afin de respecter le sentiment de sécurité et de bien-être de chacun. Les problèmes d'harcèlement sexuel et/ou racial surviennent lorsque les limites sont franchies. Respecter la dignité d'autrui signifie respecter l'espace défini par l'autre. Il est important d'être attentif à la fois aux paroles et aux gestes.

Les efforts déployés pour organiser un rassemblement mondial de cette ampleur entraîneront inévitablement des retards dans les réservations de transport, l'attribution des logements, l'obtention des lettres d'invitation permettant de faire avancer les demandes de visa et la traduction des documents. Chacun de ces éléments à un impact sur la préparation des délégués et des participants avant leur arrivée à Charlotte.

Du point de vue de l'équité, les délégués et les participants non américains sont confrontés à ces obstacles et à ces désavantages depuis de nombreuses années. Pourtant, les délégués des États-Unis ont rarement été confrontés à certains de ces défis. Nous sommes tous appelés à prendre conscience et à examiner qui est invité à la table de planification, et comment et où nous préparons et

nous réunissons pour les Conférences Générales de notre Église Méthodiste Unie.

John Wesley a dit que la conférence chrétienne est un moyen de grâce, car elle nous met en position de croître en maturité spirituelle. Pour participer efficacement à une sainte conférence, nous devons pratiquer notre foi d'une manière qui nous mette au défi spirituellement et relationnellement. Aimer Dieu et notre prochain n'exige rien de moins. Rappelons-nous que les différences de perspectives et d'opinions requièrent notre respect, même lorsque nous ne sommes pas d'accord. Pour reprendre les mots de John Wesley, c'est le moment de "penser et laisser penser".

Lors de notre culte d'ouverture, la chorale a chanté avec une douce passion et un désir ardent :

"Pour tous ceux qui partagent la vie, une place à la table, en révisant les rôles, en décidant du partage,

avec sagesse et grâce, diviser le pouvoir, pour tous ceux qui partagent la vie, un système équitable." *

Oh Dieu, de justice et d'amour, qu'il en soit ainsi.

- Shirley Erena Murray, 1988

Une place à la Table.

Errata April 24

Errata dans l'QDCA (Quotidien du Défenseur Chrétien Avancé)

Page 1611, la pétition 21055 est indiquée à tort comme provenant de la Conférence de Caroline du Nord. Elle provient de la Conférence de Caroline du Nord-Ouest.

Page 1649, la pétition 20971 devrait se lire "copies" au lieu de "une copie".

Errata dans le QDC Volume 5, n° 1, 23 avril 2024

Page 1858, dans la liste des pétitions soumises par ceux qui ne sont plus méthodistes unis, la pétition 20062 devrait être la pétition 20662.

Page 1910, dans le Tableau des sièges des délégués, il manquait 2 sièges à la Conférence annuelle du Michigan. La Conférence annuelle du Michigan est correctement placée comme suit :

- Section C, rangée 5, sièges 70-72
- Section C, rangée 6, sièges 70-72
- Section C, rangée 7, sièges 70-71

Page 1909, dans le Tableau des sièges des délégués, il manque la Conférence annuelle de Californie du Pacifique. La Conférence annuelle Californie du Pacifique est correctement placée comme suit :

• Section C, rangée 6, sièges 56-61

Règle 33. Bloc de résolutions

Les points de l'agenda sont automatiquement placés sur un bloc de résolutions lorsque le point a dix (10) votes ou moins contre la position dominante du comité législatif. Règle 33(3)(a)

Il existe trois blocs de résolutions différents :

- Le bloc de résolutions A contient les points de l'agenda impliquant des changements disciplinaires dont le comité législatif recommande l'adoption
- Le bloc de résolutions B contient les points de l'agenda impliquant des changements non-disciplinaires dont le comité législatif recommande l'adoption
- Le bloc de résolutions C contient les points de l'agenda dont le comité recommande le renvoi.

Les points de l'agenda avec un rapport minoritaire ne peuvent pas être placés sur un bloc de résolutions. Les points comportant des implications financières ou traitant de la Constitution ne peuvent pas être placés sur les blocs de résolutions A ou B, mais ils peuvent être placés sur le bloc de résolutions C car cela n'aurait aucune implication financière ou constitutionnelle.

Règle 33(7) Suppression d'un point de l'agenda du bloc de résolutions

L'un des vingt (20) délégués peut faire supprimer un point du bloc de résolutions en soumettant un formulaire de demande de suppression d'un point du bloc de résolutions avant 15 h le jour où le point de l'agenda apparaît pour la première fois dans le Daily Christian Advocate. Le formulaire peut être obtenu dans la salle 104 et restitué dans la salle 104. Les délégués de réserve ne peuvent signer des demandes visant à supprimer des points du bloc de résolutions que lorsqu'ils siègent en tant que délégués votants.

Bloc de résolutions A01

1-ST1-¶547.4-A-G

Sujet: Actualiser 547.4 de manière à refléter les changements proposés à la Division pour le ministère de la jeunesse

Pétition: 20518-ST-¶547.4-G Membres: 43; Présents: 29; Pour: 28; Contre: 1; Abstention: 0; Date: 4/21

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

2-ST2-¶548.1-A-G

Sujet: Retraite et mandat épiscopal à durée limitée

Pétition: 20519-ST-¶548.1-G Membres: 43; Présents: 31; Pour: 31; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/21

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

3-ST3-¶818.6-A-G

Sujet: Voyage officiel des évêques Pétition: 20210-ST-¶818.6-G

Membres: 43; Présents: 30; Pour: 30; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/21

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

4-ST9-¶2201.3-A

Sujet: Standing Committee on Central Conference Matters – membership –

Pétition: 21064-ST-¶2201.3 Membres: 43; Présents: 29; Pour: 28; Contre: 1; Abstention: 0;

Date: 4/21

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

5-ST14-¶543.17-A-G

Sujet: Supprimer la définition traditionnelle

Pétition: 20180-ST-¶543.17-G Membres: 43; Présents: 30; Pour: 28; Contre: 2; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

6-ST15-¶543-A

Sujet: Régionalisation et contextualisation du mariage

Pétition: 21060-ST-¶543 Membres: 43; Présents: 30; Pour: 28; Contre: 2; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

7-ST18-¶581-A-G

Sujet: Amendement des droits et devoirs des conférences annuelles provisoires

Pétition: 20092-ST-¶581-G Membres: 43; Présents: 30; Pour: 27; Contre: 3; Abstention: 0; Date: 4/22

4. Si une conférence annuelle provisoire, apres trois quadrennium, ne démontre pas de progres pour devenir une conférence annuelle, la séance suivante de la conférence centrale peut consulter le Comité Permanent sur les Questions des Conférences Centrales qui pourrait récommender a la suivante session de la Conférence Générale la continuation ou la cessation en tant que conférence annuelle provisoire.

Elle ne continuera que pour des raisons missionnaires, géographiques et contextuelles.

<u>It shall only be continued with sufficient geographic,</u>

missional, and contextual reasons.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

8-ST30-¶512-A

Sujet: Worldwide Regionalization, Petition #2 of 8 – Enabling Legislation on Regional Conferences, Contingent Upon the Ratification of the Constitutional Amendments to Create Regional Conferences on a Worldwide Basis Discipline

Pétition: 21040-ST-¶512 Membres: 43; Présents: 28; Pour: 27; Contre: 1; Abstention: 0; Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

9-ST31-¶2201-A

Sujet: Régionalisation mondiale, Pétition n° 3 sur 8 – Législation favorable au Comité permanent chargé des questions relatives aux conférences régionales dans le monde, sous réserve de la ratification

des amendements constitutionnels visant à créer des conférences régionales sur une base mondiale

Pétition: 21041-ST-¶2201 Membres: 43; Présents: 30; Pour: 30; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

10-ST43-¶580-A-G

Sujet: Modification de l'objet des conférences annuelles provisoires

Pétition: 20091-ST-¶580-G Membres: 43; Présents: 29; Pour: 29; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition est modifiée comme suit : supprimer les trois derniers mots de la pétition pour lire : "qui devrait conduire à une conférence annuelle d'ici douze ans".

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

11-ST44-¶582-A-G

Sujet: Statut de membre des conférences annuelles provisoires Amendement

Pétition: 20093-ST-¶582-G Membres: 43; Présents: 30; Pour: 27; Contre: 3; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui

12-ST45-¶583-A-G

Sujet: Conférence annuelle provisoire -Session de conférence

Pétition: 20094-ST-¶583-G Membres: 43; Présents: 27; Pour: 27; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

Bloc de résolutions B01

13-ST10-NonDis-A

Sujet: : Règlement Général de l'Église — projets des Parties VI et VII, chapitres 1-7 — révisés pour la Conférence générale de 2020 reportée

Pétition: 21080-ST-NonDis Membres: 43; Présents: 29; Pour: 29; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/21

Les réactions <u>aux points (1) et (2)de la partie VI</u> aideront le comité permanent à préparer des projets révisés des parties VI et VII, sur la base du Livre 2020 de la discipline 2020, en tant que versions initiales d'un "Livre général de la discipline", parties VI et VII, à soumettre sous forme de pétition à la prochaine Conférence générale <u>ordinaire de 2024</u>

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

14-ST32-NonDis-A

Sujet: Régionalisation mondiale, pétition n° 4 de 8 – Législation d'habilitation visant à modifier la terminologie de la (des) Conférence(s) centrale(s) lors de la ratification des amendements constitutionnels visant à créer des Conférences régionales à l'échelle mondiale

Pétition: 21042-ST-NonDis Membres: 43; Présents: 30; Pour: 30; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui

précède

15-ST33-NonDis-A

Sujet: Régionalisation mondiale, pétition n° 8 sur 8 – Une pétition non disciplinaire pour mettre à jour et perfectionner la nouvelle structure des Conférences régionales conditionnée par la ratification des amendements constitutionnels de la pétition n° 1

Pétition: 21046-ST-NonDis Membres: 43; Présents: 30; Pour: 28; Contre: 2; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

Points inscrits à l'ordre du jour R01

16-ST12-NonDis-A-!-G
Sujet: Petition to the postponed 2020 GC
on autonomous status for Eurasia

Pétition: 21103-ST-NonDis-G Membres: 43; Présents: 29; Pour: 28; Contre: 1; Abstention: 0; Date: 4/21

The Petition stands as submitted.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

[] Adopté [] Non Adopté Date /

17-ST16-¶543.7-A

Sujet: Clarifier l'adaptabilité des textes théologiques à la Conférence centrale

Pétition: 21062-ST-¶543.7 Membres: 43; Présents: 29;

Pour: 15; Contre: 14; Abstention: 0;

Date: 4/22

La pétition reste telle que transmise.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

[] Adopté [] Non Adopté Date /

18-ST19-NonDis-A-\$-G

Sujet: Plan global pour les nouvelles régions épiscopales et les nouveaux évêques en Afrique

Pétition: 20649-ST-NonDis-\$-G Membres: 43; Présents: 31; Pour: 30; Contre: 1; Abstention: 0;

Date: 4/22

La Conférence Générale de 2020 donnera les autorisations suivantes concernant le nombre de leurs évêques, portant le total de treize à dix-huitquinze évêques, ainsi qu'il suit :

- 1. Un ensemble de dix-huitquinze régions épiscopales en Afrique, autorisant les élections épiscopales comme suit dans les trois conférences existantes :
- a) La Conférence centrale du Congo actuelle élira deuxun évêques-supplémentaires,

portant le nombre total de régions épiscopales à sixcinq (en recommandant la création de deux-unenouvelles régions épiscopales-à partir des régions épiscopales du Nord-Katanga et du Sud-Congo Zone épiscopale);

b) La Conférence centrale d'Afrique élira deux un évêques supplémentaires,

portant le nombre total de régions épiscopales à sept six (en recommandant la création

d'une nouvelle région épiscopale au Burundi et d'une nouvelle région épiscopale au Zimbabwe).

c) La Conférence centrale d'Afrique occidentale élira un évêque supplémentaire, portant

le nombre total de régions épiscopales à cinq (en recommandant la création d'une nouvelle région épiscopale au Nigeria)

Dans l'exdu Projet Africain voté par la Conférence Générale dela Conférence Générale reportée de 2020 approuve que le Comité permanent sur les Questions des Conférences Centrales planifiera, organisera et mettra en œuvre un projet compréhensif et collaboratif sur les nombres et frontières des conférences centrales et les régions épiscopales en Afrique avec une augmentation de jusqu'à après la Conférence Générale de Telle augmentation sera comprise dans le budget du Fond Episcopal pour le quadriennal 2029-32.

Le Comité propose l'adoption de ce qui

précède

[] Adopté [] Non Adopté Date /

19-ST20-NonDis-A-G

Sujet: Plan détaillé pour une nouvelle Conférence centrale et le changement de nom des conférences centrales en Afrique

Pétition: 20650-ST-NonDis-G Membres: 43; Présents: 31; Pour: 30; Contre: 1; Abstention: 0;

Date: 4/22

La Conférence générale de 2020 donnera les autorisations suivantes en vue de la création et du changement de dénomination des conférences centrales en Afrique, portant le nombre total de trois à quatre conférences centrales comme ci-après:

Un nombre total de quatre conférences centrales en Afrique, autorisant les conférences centrales

ainsi qu'il suit :

- a) La Conférence centrale du Congo actuelle deviendra la « Conférence centrale
- d'Afrique centrale », réunissant la République centrafricaine, la République démocratique
- du Congo, la République du Congo, la Tanzanie, la Zambie, et comptera au total six cinq évêques ;
- b) Une partie de la Conférence centrale d'Afrique actuelle deviendra la nouvelle « Conférence

centrale d'Afrique de l'Est », réunissant le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya,

- le Rwanda, le Soudan du Sud, l'Ouganda, et comptera au total deux évêques ;
- c) L'autre partie de la Conférence centrale d'Afrique actuelle deviendra la
- « Conférence centrale d'Afrique australe », réunissant l'Angola, le Botswana,

le Malawi, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, et comptera au total cinq quatre évêques ;

d) La Conférence centrale d'Afrique occidentale (dont la dénomination ne changera pas), réunissant le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria,

le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, et comptera au total einqquatre évêques.

2. Recommandant les procédures suivantes en vue du changement des dénominations et organisant les sessions des conférences centrales :

Dans la mesure possible, il est recommandé que les sessions régulières des

conférences centrales en Afrique se tiennent après le 1er janvier 2021, mais

dans un délai d'un an à compter de la Con-

férence générale de 2020, afin de se conformer

au budget de l'ensemble de l'Église au titre du quadriennat 2021-2024 prévu pour le financement des évêques supplémentaires ;

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

[] Adopté [] Non Adopté Date /

20-ST21-¶540.3-A-!-G

Sujet: Plan détaillé d'alignement des pays dans les conférences centrales en Afrique

Pétition: 20516-ST-¶540.3-!-G Membres: 43; Présents: 26;

Pour: 25; Contre: 1; Abstention: 0;

Date: 4/22

Modifier la pétition pour réorganiser et réorganiser la liste comme suit :

Modifier le paragraphe 540.3 comme suit

Version révisée du paragraphe 540.3:

- 3. L'Église Méthodiste Unie aura des Conférences Centrales avec des ministères dans les pays suivants :
- a) Conférence Centrale Congo d'Afrique centrale : République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, <u>Gabon</u>, République du Congo, Tanzanie, Zambie ;
- b) Conférence Centrale de l'Europe centrale et méridionale : Albanie, Algérie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République tchèque, France, Hongrie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, République slovaque, Suisse, Tunisie;
- c) Conférence Centrale de l'Afrique de l'Est: Burundi, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud, Soudan, Ouganda
- d) Conférence Centrale d'Allemagne : Allemagne ;
- e) Conférence Centrale de l'Europe du Nord et de l'Eurasie : Biélorussie, Danemark, Estonie, Finlande, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Norvège, Ouzbékistan, Russie, Suède, Tadjikistan, Ukraine, Uzbekistan;
- f) Conférence Centrale des Philippines : Philippines, Émirats arabes unis et Qatar ;
- g)) a) Conférence Centrale de l'Afrique australe : Angola, Botswana, Burundi, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Swaziland, Eswatini, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Ouganda, Zambie, Zimbabwe;
- g) Conférence Centrale de l'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

[] Adopté [] Non Adopté Date /

21-ST27-¶817-A-!-G

Sujet: Créer le fonds de l'enseignement supérieur de la conférence centrale

Pétition: 20209-ST-¶817-!-G Membres: 43; Présents: 29; Pour: 28; Contre: 1; Abstention: 0;

Date: 4/22

La Pétition est modifiée comme suit : Pour remplacer « 2021-2024 » par « 2025-2028 » comme suit :

4. Le fonds pour la période quadriennale 2021-2024, 2025-2028 sera d'un minimum de cinq millions de dollars.

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

[] Adopté [] Non Adopté Date /

22-ST29-¶9-A

Sujet: Régionalisation mondiale, Pétition n° 1 sur 8 - Amender la Constitution pour créer des Conférences Régionales à l'échelle mondiale

Pétition: 21039-ST-¶9-C Membres: 43; Présents: 29; Pour: 29; Contre: 0; Abstention: 0;

Date: 4/22

La Pétition est amendée comme suit : Amender l'article 31.5 en ajoutant "et faire " après " Légiférer " pour lire :

5. Faire tel Légiférer et établir des règles et des règlements pour le et continuer tel qu'imprimé.

Et, à la suite du texte existant, ajouter "Lors de l'adaptation de la procédure d'enquête et de jugement, chaque Livre de Discipline Régional doit garantir la confidentialité, la protection de l'accusé, la protection des accusateurs ainsi que la capacité d'adapter la procédure en fonction des systèmes juridiques de chaque pays".

Le Comité propose l'adoption de ce qui précède

[] Adopté [] Non Adopté Date /